ABM TAXI DRIVER

Société par Action Simplifiée unipersonnelle au capital variable de 1000€uros
Siège social : 75 Rue de la Fraternité – 93230 Romainville
RCS de BOBIGNY en cours

LISTE DES SOUSCRIPTEURS :

Le capital social est fixé à la somme de 1 000 €uros.

Il est divisé en 100 actions de 10 € chacune numérotées de 1 à 100, intégralement libérées, souscrites en totalité par l'actionnaire unique et attribué à l'actionnaire en proportion de son apport, les actions sont attribuées comme suit :

Monsieur BOUSNANE Mohammed Arezki demeurant au : 75 rue de la fraternité - 93230 ROMAINVILLE, né le 05/04/1972 à ARGENTEUIL, de nationalité FRANCAISE

apporte la somme de 1000 euros et reçoit 100 actions numérotées de 1 à 100 ;

Le nombre total d'actions composant le capital social est égale à 100 actions.

Signature de l'actionnaire

Le 03/07/2023

